

Chenilles processionnaires



Vous avez des arbres colonisés par la chenille processionnaire ? Cela représente un danger pour vous ou vos animaux ?

Nous pouvons intervenir en période froide pour décrocher les nids par grimpe dans l'arbre. Tous les cocons seront emportés pour être détruits vous garantissant ainsi de ne plus avoir de chenille dans votre jardin au printemps suivant. Malgré tout, des papillons issus du peuplement d'arbres voisins pourront venir pondre des œufs dans votre jardin et contaminer vos arbres l'année d'après.

Appelez-nous sans tarder : il est en effet impératif que notre intervention ait lieu en période froide afin que toutes les chenilles soient présentes à l'intérieur du nid.



La chenille processionnaire du pin est la larve d'un papillon de nuit (*Thaumetopoea pityocampa*).

Cycle de reproduction :

Les femelles papillons pondent des œufs en période estivale sur les extrémités de rameaux ensoleillés dans les pins noirs, pins sylvestres et moins fréquemment cèdres. Les petites chenilles éclosent courant septembre et se nourrissent des aiguilles. Elles créent un pré-nid discret en fil de soie. Puis avec les premières gelées, elles fabriquent un cocon pour se regrouper à l'abri, bien visible, en bout de branche. Elles sortent la nuit pour se nourrir et consomment les aiguilles de l'arbre pour grossir. Si plusieurs nids sont présents dans l'arbre, il peut être complètement défolié. Les chenilles ne consommant pas les bourgeons terminaux, l'arbre sera en capacité de redémarrer au printemps, mais sera affaibli. Encouragées par la première belle journée ensoleillée de fin hiver, les chenilles descendent de l'arbre en procession pour aller s'enfouir sous terre. Le nid ne sera pas réutilisé et se dégradera avec les intempéries. La nymphose va se dérouler pendant le printemps et les papillons adultes sortiront pour se reproduire dès le début d'été.

Risques pour l'homme :

Le danger principal pour l'homme et les animaux domestiques est de rentrer en contact avec les chenilles qui descendent de l'arbre en fin d'hiver. Se sentant menacées, elles expulsent des poils urticants qui, en entrant en contact avec la peau ou les muqueuses, créent des démangeaisons importantes, voire des réactions allergiques graves sur la peau, les poumons ou la langue, pour les chiens notamment. Les poils urticants présents dans le nid peuvent également être source de problèmes, si l'on ouvre les cocons.

Moyens de lutte :

Les changements climatiques actuels favorisent le développement de cette espèce de papillon qui a cependant toujours été présente dans les Hautes-Alpes.

Il existe différents moyens de lutte :

- la pose de pièges à phéromone permettant la capture des papillons en été afin de minimiser la reproduction.
- l'installation de pièges visant à récupérer les chenilles adultes à leur descente de l'arbre.
- l'installation de nichoirs afin de favoriser une population de mésanges consommatrices de chenilles.
- la coupe des arbres infestés au profit de feuillus qui ne seront jamais colonisés.

- la suppression des nids de chenilles par grimpe dans l'arbre en période hivernale.

Depuis le pic de pullulation de l'hiver 2015/2016, nous avons adapté nos moyens de lutte : la méthode qui nous semble être la plus efficace consiste à décrocher les nids par ascension de l'arbre. Cette technique permet de limiter au maximum le risque de réapparition de chenilles dans votre jardin au printemps suivant, les autres techniques visant seulement à en diminuer la population.

Dans tous les cas, des papillons issus du peuplement d'arbres voisins peuvent venir pondre des œufs dans votre jardin et contaminer vos arbres l'hiver suivant. En fonction des conditions climatiques, il y aura plus ou moins de nids dans vos arbres par hiver.

Pour plus d'informations :

<http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/Actualites-sur-la-chenille>

<http://grenha.fr/insectesmois/201602.php>

